

Dans ces deux lectures, les seules possibles, *Lugdunum consistens* demeurant le relatif de *condatensium* oblige à placer une aggrégation du nom de Condate sur le promontoire au pied duquel la Saône et le Rhône marièrent autrefois leurs eaux.

Je dis promontoire. En effet, que l'on réduise *Condat* ou *Condate*, latinisé le plus souvent *Condates*, à ses éléments, le cym. *cant*, angle, pointe, cône, et gaél. *aite*, région, endroit, l'on obtient « angle ou cap-localité » (5). Simple ou composé, *cant* fut un terme usuel de la Ségusiavie : on le rencontre, dans cette contrée, appliqué à des caps de confluent, *Condérates*, ceux de Condrieu (6), à des montagnes côniques, *Cindre*, dernier relief de la chaîne du Mont-d'Or (7), *Chaintré* (Cantr-(i)-acus), etc.

Il resterait l'ombre d'un doute sur les trois divisions de l'agglomération lugudunate, que les monuments d'Olillus et de Besius se chargeraient de la dissiper. D'après ce double texte, le Condate

(5) *Cant*, en cym. signifie encore madrier quadrangulaire, *chant-ier*, mais en qualité de cap, de montagne pyramidale, de pointe ou d'angle, il constitue avec la forme *cant* le célèbre promontoire *Cant-ium* : « *Hujus lateris alter angulus qui est ad Cantium* » (Cæs., *De bell. gall.*, v. 13), le *Cant-al*, les *Cant-abres*, le bas-lat. *cant-o*, lapis angularis (Ducang., s. v°); avec la forme *cont* les villes de *Cond (i)-vium*, *Cond-at-(o)-magus* et de *Cond-at-isco* — (cf. sansc. *kunt-ahs*, gr. *κοντ-ος*, lat. *cont-us*, tout objet finissant en pointe, lance, dard, coin, aviron).

(6) Inscript. des Conderates, dans Muratori (11, 748) — le Doct. Comarmond (40, 440).

(7) *Cindre*, la même dénomination que *conder* de *Conderates* : *cant*, cône, cap, et *ar*, *avr*, suffixes gaél. et cymr. d'appellatifs et d'adjectifs, *cint-ar*, *cont-ar*; la forme *cint* ayant pour analogue le simple *Cint-o*, montagne de la Corse, et le groupe *cintar* ou *contar*, le composé *Κοντάρ-ιος*, cap de l'île de Samos (Strab., *Descript. de l'île Icaria*); le *d* pour *t* de *Cindre* appartenant à la prononciation patoise du Lyonnais. « Jehan de Paris fut prié par le Consulat de voir et visiter l'œuvre du pont du Rosne, afin de compasser les *scindres*. » (M. Dufay, *Ess. biograph. sur Jehan Perréal*, dans la *Rev. du Lyonn.*, déc. 1863, t. xxvii, p. 445.) Donc *Cindre* « le cône » et *Conderates* « ceux des caps » : Condrieu se trouve à la réunion du Rhône et de plusieurs petits cours d'eau, qui forment autant de caps.